



Club National EcoQuartier

11 mars 2010

Groupe de travail **4**



L'EcoQuartier en milieu rural

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

www.developpement-durable.gouv.fr



Contexte et enjeux

Dans le cadre de l'appel à projets EcoQuartier 2009 du MEEDDM, un club national d'échanges est mis en place. Ce club prend notamment la forme d'un ensemble de quatre groupes de travail nationaux, chacun traitant d'une question thématique et transversale à la réalisation d'un EcoQuartier. Chaque groupe organisera son travail en trois sessions d'ateliers au cours desquelles les interventions des collectivités, aménageurs et autres porteurs de projets seront libres. L'objectif principal est d'offrir aux collectivités candidates à l'appel à projets EcoQuartier 2009, un espace de questionnement et de prise de recul leur permettant d'échanger sur leurs pratiques et savoir-faire.

Le terme « EcoQuartier » est souvent associé aux milieux urbains. Pourtant, le milieu rural voit émerger de nombreuses opérations d'aménagement, sous des formes diverses, qui se fixent des objectifs de développement durable ambitieux.

L'enjeu est tout aussi stratégique :

- parce que **les espaces ruraux retrouvent une certaine croissance démographique⁽¹⁾**

Il s'agit ici de tirer les leçons « périurbaines » des trente dernières années pour ouvrir l'espace rural vers des formes et des modes d'habiter en cohérence avec des objectifs de durabilité. La gestion économe de l'espace figure parmi les enjeux majeurs de l'aménagement en milieu rural, et il s'agit de proposer d'autres formes de développement (plus durable) que celle du lotissement standardisé.

- parce que **l'enjeu environnemental s'impose en milieu rural**

On se situe ici dans un contexte différent de celui des EcoQuartiers en milieu très urbain, où l'on cherche à intégrer une certaine présence de l'espace naturel dans un milieu construit pour développer ou maintenir une certaine biodiversité. En milieu rural l'espace « naturel » ou agricole est prédominant, et il s'agit à la fois d'en retirer les ressources et de minimiser l'impact de cet aménagement sur l'équilibre écologique et paysager du lieu.

⁽¹⁾ INSEE 2009 : « la population des espaces ruraux augmente au même rythme que celle de l'ensemble du territoire français »



Objectifs

Le groupe de travail n°4 « L'EcoQuartier en milieu rural » doit permettre aux collectivités porteuses de projets en milieu rural et candidates à l'appel à projets EcoQuartier 2009, d'échanger sur leurs problématiques et sur les formes de réponse qu'elles ont pu apporter. Les questions liées à la **spécificité des territoires ruraux** et à l'**adaptation locale des principes de l'aménagement durable** y seront abordées.

Le groupe de travail a également pour objectif d'enrichir les réflexions (y compris à une échelle plus large que celle restreinte du périmètre de projet), de faire émerger des points de vigilance et des attentes.

Imaginé principalement comme un lieu de partage d'expériences, le groupe de travail pourra néanmoins être l'occasion d'apporter des éléments concrets de réponse, à travers des outils, des exemples, des partenariats...

Méthodes de travail

Trois sessions d'une journée sont prévues en 2010 pour ce groupe de travail, la première date étant fixée au 11 mars. Ces sessions proposeront des temps de présentation/débats/restitution en séance « plénière » ainsi que des temps d'échanges en comité plus restreint. Ce mode de fonctionnement privilégiera ainsi le plus possible le travail en sous-groupes afin de faciliter le partage d'expériences.

Les sessions de ce groupe de travail sont pilotées et organisées par le **CERTU**, avec un appui du **CETE de l'Ouest**, et le bureau de l'Aménagement Opérationnel Durable **AD4** du MEEDDM avec la collaboration d'acteurs partenaires (ADEME, CSTB, CDC, etc) et acteurs institutionnels (CGDD, universités, etc) La **Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux** est également associée à l'organisation de ce groupe de travail.

Une participation assidue aux sessions du groupe de travail est demandée afin d'assurer la cohérence et un meilleur suivi d'une réunion à une autre. Sur le site Extranet, un forum est mis en place pour recueillir les attentes, les questions et les contributions complémentaires.

Public concerné :

Ce groupe de travail s'adresse en priorité à la trentaine de collectivités en milieu rural (moins de 5000 habitants) ayant candidaté à l'appel à projets EcoQuartier 2009. Il est proposé d'**ouvrir ce groupe à certaines petites communes** (moins de 5000 hab.) mais également d'ouvrir un certain nombre de places aux services déconcentrés travaillant avec ces petites communes, notamment dans le cadre de l'ATESAT (Assistance Technique Etat Solidarité Aménagement des Territoires, mission de service public d'intérêt général exercée hors champ concurrentiel).

L'idée reste néanmoins de maintenir une configuration restreinte (public d'une cinquantaine de personnes) pour chaque session du groupe de travail.



Programme

Sur la base des dossiers de candidatures et des propositions des collectivités, l'objet de ces trois sessions est décliné ci-après sous forme de propositions de thème de débat. Ces propositions pourront évoluer selon les attentes plus précises des collectivités et des participants aux séminaires. L'idée est de co-construire la problématique de ces sessions avec les participants du groupe de travail, en fonction de leurs besoins et de leurs attentes.

Groupe de travail n° 4

■ 11 mars - session 1 – Paris, Coeur Défense

La réalisation d'un EcoQuartier en milieu rural : de l'émergence de projets au montage de partenariats

Quels contextes ? Quels enjeux ? Quelles solutions pour un management de projet adapté ? Quels partenariats locaux possibles ? Comment favoriser des scénarios alternatifs aux lotissements traditionnels ?

■ 17 Juin - session 2 – Paris, la Défense Tour Pascal

Habiter et vivre en EcoQuartier rural : enjeux et défis

Quelle approche sociale et culturelle en terme de programmation ? Et de pratiques ? Comment organiser les services aux habitants en milieu rural ? Quelle approche de la mobilité ? Quelles formes de concertation ? Quelles attentes entre nouveaux et anciens habitants ?

■ 14 octobre - session 3 – Paris, Grande Arche

Ressources locales et développement territorial

Quelle prise en compte du patrimoine existant ? Comment mobiliser et structurer les filières économiques locales ? Quelle place pour l'agriculture ? Quelles orientations pour le développement territorial ?

Pour tous renseignements sur le groupe de travail :

Dominique OUDOT-SAINTGERY **DGALN/DHUP/AD4**
tél : 01.40.81.95.33
mel : dominique.oudot-saintgery@developpement-durable.gouv.fr

Erwin RICLET **DGALN/DHUP/AD4**
tél : 01.40.81.97.29
mel : erwin.riclet@developpement-durable.gouv.fr

Laure DER MADIROSSIAN **CERTU**
tél : 04.72.74.58.16
mel : laure.der-madirossian@developpement-durable.gouv.fr

Brigitte VAUTRIN **CERTU**
tél : 04.72.74.57.96
mel : brigitte.vautrin@developpement-durable.gouv.fr

Ronan CARIOU **CETE de l'Ouest**
tél : 02.40.12.84.74
mel : ronan.cariou@developpement-durable.gouv.fr

Philippe MOUTET et Nicolas SANAA **Fédération des Parcs**
tél : 01.44.90.86.20
mel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest

rue Pierre Ramond - BP 10
33166 Saint-Médard-en-Jalles Cedex
Tél : 05 56 70 66 33
Fax : 05 56 70 67 33

